



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement 1907/2006/CE [REACH]

Revue le 01.04.2011

Date d'impression: 01.04.2011

Page 01 de 05

1. Identification de la substance / préparation et de la société

Nom du produit: TYFOCOR® LS prêt-à-l'emploi, protection antigel jusqu'à -28 °C

Utilisations identifiées pertinentes: Utilisations identifiées significatives: Caloporteur pour installations solaires thermiques.

Société: TYFOROP Chemie GmbH, Anton-Rée-Weg 7, D - 20537 Hamburg
Tel.: +49 (0)40 -20 94 97-0; Fax: -20 94 97-20; e-mail: info@tyfo.de

Numéro d'appel d'urgence: Tel.: +49 (0)40 -20 94 97-0

2. Identification des dangers

Éléments d'étiquetage conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le produit n'est pas soumis à l'étiquetage selon les critères du GHS.

Éléments d'étiquetage conf. à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE ('Directive Préparations')

Le produit n'est pas soumis à l'étiquetage selon les directives CE.

Classification de la substance ou du mélange:

Conf. au Règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]: N'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS.
Conf. à la Directive 67/548/CEE / 1999/45/CE: Dangers possibles: Pas de dangers particuliers connus.

Autres dangers:

Evaluation PBT / vPvB: Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) N°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH):
Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très persistant et très bioaccumulable).

3. Composition / information sur les composants

Caractérisation chimique: 1.2-propylèneglycol avec inhibiteurs de corrosion, solution aqueuse.

Composants dangereux (GHS) conf. au règlement N° 1272/2008 / à la directive 1999/45/CE

Substance	Reg. (CE) 1272/2008	Dir. 1999/45/CE
-----------	---------------------	-----------------

1,1'-Iminodipropane-2-ol

Teneur (w/w): > 1 % - < 3 %

Numéro CAS: 110-97-4

Numéro CE: 203-820-9

| Numéro d'enregistrement REACH:

| 01-2119475444-34

Numéro INDEX: 603-083-00-7

Lésions oculaires graves /
irritation oc.: Cat. 2
| H319

Symbole de danger: Xi
Phrases-R: 36

Si des composants dangereux sont cités, les textes correspondant aux symboles de danger et aux phrases de risque sont indiqués dans le chapitre 16.

4. Premiers secours

Description des premiers secours:

Indications générales: Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation: En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols: Air frais, secours médical.

Après contact avec la peau: Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux: Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion: Se rincer la bouche et fait boire de l'eau abondamment.

4. Premiers secours - Continuation

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Symptômes: Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11. A ce jour, aucun autre symptôme ou effet important n'est connu.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction recommandés: Le produit n'est pas combustible. Combattre les foyers d'entourage par de l'eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse résistant aux alcools.

Risques particuliers:

Vapeurs nocives. Dégagement de fumées/brouillard. Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Conseils aux pompiers: Equipement particulier de protection: Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Pour de grandes quantités: Pomper le produit. Résidus: Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Référence à d'autres sections:

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pas de mesures particulières nécessaires.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit sec. Le stockage en récipients galvanisés n'est pas recommandé.

Utilisations finales particulières:

Pour les usages pertinents identifiés dans la section 1, l'avis mentionné dans cette section 7 doit être respecté.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle:

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail:

Aucune limite d'exposition en milieu de travail à surveiller connu.

Équipement de protection individuelle:

- Protection respiratoire:** Protection respiratoire lors de la libération de vapeurs/aérosols: Filtre à particules d'efficacité moyenne pour particules solides et liquides (par ex. EN 143 ou 149, type P2 ou FFP2).
- Protection des mains:** Gants résistant aux produits chimiques (EN 374). (Recommandé: caoutchouc nitrile, indice de protection: 6). Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.
- Protection des yeux:** Lunettes de sécurité avec protection latérales (lunettes à monture, EN 166).
- Mesures générales de protection et d'hygiène:** Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- État physique:** Liquide.
- Couleur:** Rouge-fluorescent.
- Odeur:** Spécifique du produit.
- Valeur du pH (20 °C):** 9.0 - 10.5. (ASTM D 1287)
- Point de floculation de la glace:** ca. -25 °C. (ASTM D 1177)
- Protection antigel:** ca. -28 °C.
- Température de solidification:** ca. -31 °C. (DIN 51583)
- Point d'ébullition:** >100 °C. (ASTM D 1120)
- Point d'éclair:** Pas applicable. (DIN EN 22179, ISO 2719)
- Lim. inférieure d'explosivité:** 2.6 % (V). (1.2-propylèneglycol)
- Lim. supérieure d'explosivité:** 12.6 % (V). (1.2-propylèneglycol)
- Temp. d'auto-inflammation:** Pas applicable. (DIN 51794)
- Pression de vapeur (20 °C):** ca. 20 hPa.
- Densité (20 °C):** ca. 1.034 g/cm³. (DIN 51757)
- Solubilité (qualitative) solvants:** Les solvants polaires: Soluble.
- Viscosité (cinématique, 20 °C):** ca. 5.0 mm²/s. (DIN 51562)
- Risque d'explosion:** Aucune propriété explosive.
- Autres informations:**
- Solubilité dans l'eau:** Illimité.

10. Stabilité et réactivité

Reactivité:

Corrosion des métaux: Non corrosif pour le métal.

Stabilité chimique:

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Peroxydes: 0 %. Le produit ne contient pas de peroxydes.

Possibilité de réactions dangereuses:

Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions.

Conditions à éviter:

Pas de conditions à éviter à attendre.

Matières incompatibles:

Produits à éviter: Oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux:

Néant, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques:

- Toxicité aiguë:** Données expérimentales/calculées: DL50 rat (par voie orale): >2000 mg/kg. DL50 lapin (par voie cutanée): >2000 mg/kg, données bibliographiques.
- Irritation:** Données expérimentales/calculées: Corrosion/irritation de la peau lapin: non irritant (Ligne directe 404 de l'OCDE). Lésion oculaire grave/irritation lapin: non irritant (Ligne directe 405 de l'OCDE).
- Autres informations sur la toxicité:** Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

12. Informations écologiques

- Toxicité:** Toxicité vis-à-vis des poissons: CL50 (96 h) >100 mg/l, *Leuciscus idus*. Invertébrés aquatiques: CE50 (48 h) >100 mg/l. Plantes aquatiques: CE50 (72 h) >100 mg/l. Microorganismes/effet sur la boue activée: >1000 mg/l (DEV-L2). L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.
- Persistance et dégradabilité:** Données sur l'élimination: >70 % réduction du COD (28 j) (301 A de l'OCDE, nouvelle version). S'élimine bien par biodégradation.
- Potentiel de bioaccumulation:** L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.
- Mobilité dans le sol (et d'autres compartiments si disponibles):** Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère. Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.
- Resultats d'évaluation PBT et vPvB:** Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) N°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Évaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH): Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très persistant et très bioaccumulable). Données relatives à 1,1'-Iminodipropane-2-ol: conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH): 1. Ne répond pas au critère PBT (persistant/ bioaccumulable/ toxique). Auto-classification. 2. Ne répond pas au critère vPvB (très persistant et très bioaccumulable). Auto-classification.
- Indications complémentaires:** Autres informations sur l'écotoxicité: Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable. Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

13. Considérations relatives à l'élimination

- Méthodes de traitement des déchets:** Le produit doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.
- Emballages non nettoyés:** Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés. Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

14. Informations relatives au transport

- Transport terrestre - ADR, RID:** Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
- Transport fluvial inter. - ADNR:** Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
- Transport maritime - IMDG:** Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
- Transport aérien - ICAO/IATA:** Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

15. Informations réglementaires

| **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:**

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 49, 49bis, 84

| **Évaluation de la sécurité chimique:**

Evaluation de la sécurité chimique (CSA) pas encore réalisée du fait des délais d'enregistrement.

16. Autres informations

| Texte intégral des symboles de dangers et des phrases-R, si des substances dangereuses sont citées au chapitre 3 sous 'Composants dangereux' - pas de classement du produit !

Xi: Irritant.

R36: Irritant pour les yeux.

| H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Les traits verticaux sur le bord gauche se indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.